

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 9 octobre 2018 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARTINE COLOMIER,
coprésidente habitante



FREDÉRIC JEAN,
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

> **Rue Schoelcher** : un riverain indique que malgré la pose d'un panneau «interdit sauf riverains» des personnes continuent de circuler dans la rue. Il évoque une solution qui consisterait à barrer la route avec des jardinières. Le policier municipal indique que des comptages ont eu lieu à des horaires différents et y compris en voiture banalisée et les équipages n'ont pas constaté de comportement anormal. Il insiste sur la nécessité de ne pas empêcher la collecte des ordures ménagères.

> **Parking devant la Poste** : une conseillère de quartier demande à ce que le stationnement sur cette place soit précisé pour éviter les voitures ventouses et le stationnement anarchique à des endroits inappropriés.

➤ Point environnement :

> **Actions contre le moustique tigre avec la participation de Christophe Bellet (entente interdépartementale de démoustication)** : Christophe Bellet rappelle que l'EID intervient sur la commune depuis plusieurs années et avait déjà participé à ce titre à une réunion de quartier en 2013. Il y avait eu peu de réactions à cette époque à l'issue de ces rencontres. Depuis, il indique que les nuisances liées aux moustiques tigres ont augmenté. En 2016, l'EID s'est dotée

d'outils pour enregistrer les interventions sur le domaine privé dans le quartier et en 2017, toutes les interventions ont été quantifiées ainsi que les inspections et instructions.

Christophe Bellet précise que malheureusement dans de trop nombreux cas, les propriétaires refusent la visite de l'agent de l'EID ce qui fait baisser les résultats des opérations de sensibilisation.

Il indique pourtant que 80 à 90 % des gîtes répertoriés sont sur du domaine privé et dans 4/5 des lieux visités, il y a au moins un site problématique. Il ne s'agit d'ailleurs pas que de coupelles avec de l'eau stagnante mais aussi de bâches, de chéneaux, de jeux d'enfants. 25 visites ont eu lieu sur le secteur du conseil de quartier cette année.

Une conseillère de quartier se porte volontaire pour proposer une intervention de l'EID dans une copropriété. Le référent de l'EID indique que cette action peut avoir lieu à tout moment de l'année.

Christophe Bellet évoque les différents traitements qui existent comme la Borne Anti Moustiques et l'aqualab qu'il considère comme inefficace. Il préconise l'utilisation de poissons rouges ou de poissons chats à la condition qu'ils aient accès à toute la lame d'eau du bassin ou la mise en place de refuges à hirondelles surtout présentes en milieu rural, passereaux ou mésanges.

Il précise que seules les mesures de prévention et de sensibilisation peuvent être mises en place et qu'aucun traitement chimique ou biologique ne peut être effectué tant qu'aucune maladie (dengue, zika ou chikungunya) n'est déclarée officiellement. Ce traitement n'est effectué que sur le moustique adulte pour éviter l'arbovirose.

Il informe également les habitants que l'EID effectue des traitements larvicides avec du bacille de thuringe sur le domaine public entre mai et octobre notamment sur des avaloirs. Ces interventions font suite à des repérages à pied réalisés par les équipages. Ces traitements larvicides étaient disponibles à la vente pour les particuliers dans les magasins de bricolage mais ne le sont plus aujourd'hui.

Une conseillère de quartier demande si une action a été mise en œuvre avec

la station BP. Le représentant de l'EID indique qu'il a effectivement rencontré l'AREA pour sensibiliser l'exploitant au respect de l'hygiène sur le site via la mise en place de poubelles spécifiques qui peuvent être utilisées par les conducteurs de camions sans qu'ils aient besoin de sortir du véhicule.

Le référent de l'EID précise que des communes proches comme Saint-Bonnet et Saint-Laurent-de-Mure ne sont pas intégrées dans le dispositif.

> **Actions de la Ville pour lutter contre l'ambrosie avec la participation de Stéphane Peillet, conseiller municipal délégué à l'agriculture , aux espaces verts** Concernant l'ambrosie, Stéphane Peillet précise que cette année, la Ville a enregistré 431 signalements d'ambrosie. 80% des signalements validés ont été détruits. La destruction s'opère via des actions de fauchage ou de broyage avant la floraison et non par l'arrachage systématique sachant que la pollinisation est intervenue cette année tardivement vers la 3ème semaine d'août.

Stéphane Peillet précise que tous les propriétaires des sites qui ont été signalés l'année passée reçoivent un courrier les invitant à prendre des mesures de lutte contre l'ambrosie dans les meilleurs délais. La difficulté peut venir parfois d'industriels qui disposent de zones artisanales non construites ou de quelques agriculteurs.

La Ville s'inscrit dans une démarche globale et pérenne ce qui n'est pas forcément le cas des communes voisines dont les terrains peuvent être en limites de propriété.

➤ Avancement des projets

> **Voie verte chemin de St-Bonnet-de-Mure** Les travaux dureront 12 mois et ont démarré par l'enfouissement des réseaux. Les conseillers de quartier demandent plus de réactivité lorsque des crevasses se forment sur la voirie du fait du chantier. Cette demande sera transmise à la Métropole et au service voirie de la Ville.

> Merlon anti-bruit A43

Une réunion aura lieu dans les prochains jours avec l'AREA pour la présentation du dossier et la convention. Les conseillers de quartier seront tenus informés.

> Shunt de Manissieux

Le coprésident élu indique qu'il n'y a pas d'information nouvelle sur le projet. Les conseillers de quartier souhaiteraient connaître les suites de la négociation entre Vinci et M. le Maire sur les solutions alternatives.

> Fibre optique

Le coprésident élu indique qu'il n'y a pas d'actualité sur le dossier. Néanmoins, il précise qu'Orange a souhaité rencontrer la Ville pour préciser que le fournisseur est en mesure de proposer la fibre aux san-priots au même titre que SFR.

> Aire de jeux Place Honoré de Balzac

Ce projet a été retenu dans le cadre de la préparation du budget 2019 de la Ville. Les conseillers de quartier seront associés très prochainement à l'emplacement de l'aire de jeux et souhaitent que des aménagements complémentaires soient pris en compte comme le déplacement du silo à verre.

➤ Actualités du Groupe mode de déplacements doux

Une réunion du groupe de travail interquartiers aura lieu prochainement pour évoquer notamment la maison du vélo, le recensement des pistes cyclables et le projet de liaison modes doux Manissieux/La Fouillouse.

Un conseiller de quartier demande s'il est possible de piétonner le chemin de Mauguette. La Ville indique que l'accès à la station BP doit être conservé ce qui rend le projet difficile à mettre en œuvre.

Les conseillers de quartier regrettent que ni Manissieux ni La Fouillouse n'ont été retenus par la Métropole pour l'implantation des bornes Velo'v. Ils espèrent que leur demande sera prise en compte dans le cadre d'un développement futur.

Le conseil de quartier mènera une démarche d'enquête sur l'utilisation du vélo dans le quartier pour appuyer cette demande. Un point rencontre habitant sera organisé prochainement. Le coprésident élu insiste sur la nécessité de faire le lien avec la Maison du vélo qui pourrait proposer du prêt de vélo et indique que la réalisation de la voie verte accompagnera encore la pratique du vélo.

➤ Nouvelles demandes voirie / espaces publics

> Terrain de boules derrière la Poste : demande accès libre, pose panneau indiquant le terrain et horaires

La Ville indique qu'il s'agit d'un terrain associatif, en lien avec l'utilisation de la salle Millan et préconise la création d'une association de boulistes à Manissieux. Les conseillers de quartier souhaiteraient plutôt que les habitants puissent disposer librement du terrain. La Ville précise que cet espace sera impacté de manière provisoire par les modulaires qui serviront de rangement de l'AIL pendant les travaux d'extension de la salle Millan prévus en 2019.

> Indication du lieu où se trouvent les parkings avec le nombre de places

La Ville indique que depuis la place de Manissieux, ce signallement existe sur le parking du stade de Manissieux. La Métropole n'indique plus le nombre de places dans le nouveau schéma directeur mis en place.

> Rue Ambroise Paré, partie sud : demande de création d'une piste cyclable et réflexion sur l'ouverture d'une autre rue (à proximité du paysagiste Chazal)

La Ville indique que ces travaux sont prévus sur l'enveloppe PROXIMITÉ 2019 de la Métropole. Les conseillers de quartier seront concertés.

Concernant, l'ouverture d'une autre rue, cette possibilité n'est pas prévue au Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat.

> Demande de modification des feux à l'intersection RN6 et Ambroise Paré

La Ville indique que cette doléance a été transmise au service feux tricolores de la Métropole.

> Point sur avancement des travaux chemin de la Fouillouse

La Ville précise que des travaux de voirie ont été réalisés en 2017 dans le cadre de l'enveloppe PROX (trottoirs + quai bus) et qu'il n'est pas prévu de les poursuivre sur cette rue en 2019. Les suites à permis sur la Xavière et la place Salengro sont programmées en priorité. Le coprésident élu précise que la Ville et la Métropole procèdent par tronçons dans le cadre d'enveloppes budgétaires restreintes et dans une commune dont le territoire est très étendu.

➤ Cadre de vie : nettoyage des bas-côtés des routes

La Ville indique que la demande a été formulée à la Métropole.

➤ Infos Mairie

La Ville informe les habitants de l'ouverture de la Maison des Projets qui permettra aux habitants de s'informer sur les grands projets de la Ville et événements. Cet équipement se situe 40, place Charles Ottina à la place de l'ancienne pharmacie. Son inauguration aura lieu le mercredi 7 novembre à 18h30.

L'assemblée de quartier Manissieux Mi Plaine/La Fouillouse aura lieu le mardi 4 décembre à 18h30 salle Millan. Tous les habitants sont les bienvenus pour découvrir toutes les actions menées par le Conseil de quartier et rencontrer le Maire et l'équipe municipale.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES

> **Rue du Mont Blanc** : un conseiller de quartier demande les résultats du radar pédagogique et indique que la première semaine de son installation, la rue était barrée. La Ville transmettra les comptages récents au conseil de quartier.

> **Chemin de Saint-Martin** : les riverains indiquent que de nouveaux dépôts sauvages ont été constatés.

> **Rue Alphonse Daudet/Jules Verne** : les conseillers de quartier demandent qu'une signalétique rappelle l'interdiction de la circulation des camions.

> **Entrée de Manissieux** : un conseiller de quartier indique que les plots en plastique sont régulièrement arrachés notamment par des engins agricoles et demande s'il est possible de mieux marquer l'entrée de quartier avec par exemple un marquage au sol plus approprié.

> **Au niveau du 21 rue du Capot** : la coprésidente habitante relaie une demande d'une personne à mobilité réduite qui souhaiterait savoir s'il est possible de prévoir 1 ou 2 places PMR devant l'entrée de la salle Equinoxe. Cela éviterait de se garer loin de la salle et permettrait à plusieurs personnes en situation de handicap d'en bénéficier.

VILLE DE SAINT-PIREST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier

« Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., BOUGUERRA A., BOUTI S., **BOUVIER A.**, **BREURE C.**, CALAMARD A., CHABERT J., **CIBBA P.**, **COLOMBIER M.**, CORNELOUP N., FAURE G., FAYET A., **GOURRU-LESIMPLE G.**, **GRANDVAL G.**, JAMAIN J., LACROIX R., **LAFORT B.**, LEFEVRE L., MELCHIOR V., MOULIN L., PERALTA J., POMI D., **REA M.**, ROMEND A., **ROMERO C.**, **ROSE E.**, **THIRY C.**, VUAILLET N., ZINTY-GERBOUD S.

